Nantes Métropole

Département des ressources humaines **Décision n°2024-82**

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé de mission à la direction générale ressources

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction générale ressources, un emploi de chargé de mission va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Assurer le pilotage de l'évènement Nantes Digital Week pour Nantes métropole (suivi de la convention avec la Cité, évènements en propre, plan de communication)

Définir et suivre le plan d'action de l'axe 1 de la politique publique numérique responsable (ateliers suite à l'évaluation, définition des indicateurs, appui à la mise en œuvre des actions)

Animer les réseaux de professionnels de la médiation (acteurs internes et externes) et définir la gouvernance de l'axe 1 de la politique publique numérique responsable

Piloter le partenariat de Nantes Métropole avec les structures partenaires en matière de médiation numérique (définition des convention d'objectifs, suivi administratifs, accompagnement des projets Ex Ping)

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20240130-2024_82DEC-AU
Date de télétransmission : 31/01/2024
Date de réception préfecture : 31/01/2024

Mettre en visibilité l'offre et les lieux de médiation numérique du territoires (définir et proposer une cartographie de l'offre – guide de la médiation et cartographie – en lien avec les acteurs associatifs)

Assurer le suivi de l'activité de la Mission Innovation et Numérique (suivi budgétaire, accompagnement des élus en charge du numérique, plan de communication).

Décide,

Article 1 : L'emploi de chargé de mission à la direction générale ressources est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum 395 et au maximum 826 à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 30.01.2024

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

31 JAN. 2024

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20240130-2024_82DEC-AU
Date de télétransmission : 31/01/2024
Date de réception préfecture : 31/01/2024